

## Déroulement de la formation à la catégorie B du permis de conduire

### Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenu un outil indispensable et social pour une grande partie de la population. L'utilisation d'un véhicule, est souvent nécessaire voire obligatoire pour les études, le travail ou même pour le loisir. Rouler en sécurité doit donc être une préoccupation pour tous. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

### Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir et avoir conscience, afin de ne pas se mettre en danger ou mettre d'autres usagers en danger.

Il faudra que le jeune conducteur prenne conscience que les acquis en formation, doivent continuer à progresser et évoluer après l'obtention au permis de conduire, tout en continuant à rester sécuritaire dans sa conduite.

Notre but sera de vous apprendre à manipuler et maîtriser votre véhicules dans différentes situations et à en connaître les risques ainsi que les limites. Au travers du programme de formation, vous apprendrez à connaître et comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, des aspects psychologiques ainsi que physiologiques.

Des cours théoriques et pratiques, en collectifs ou individuel, vous aideront à atteindre les objectifs définis et ainsi améliorer votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous faire évoluer en vous guidant et en vous donnant les meilleurs conseils.

Des tests de connaissances et de capacités seront mis en place au fur et à mesure (évaluation des acquis, examens blancs).

Afin d'avoir des repères et de suivre votre progression, vous aurez en votre possession un livret d'apprentissage reprenant les différentes compétences et objectifs à travailler. Ce livret détaille les savoirs comportementaux, techniques ainsi qu'environnementaux dont l'élève doit disposer afin d'avoir une évolution.

Pour chaque objectif du programme de formation, des évaluations seront effectuées par le formateur qui précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera possible de vous auto-évaluer, en fonction de ces critères, et de voir sur quel(s) point(s) il faudra encore progresser.

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validés, le formateur pourra vous présenter aux épreuves.

## Déroulement de l'examen pratique

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, vous passerez individuellement par l'inspecteur qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses.

Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.